

Bilan d'une expérience : Rapport du Conseil des jeunes du canton de Fribourg

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte

Le Conseil des Jeunes (ci-après CJ ou Conseil) est une commission extraparlamentaire du canton de Fribourg. Administrativement parlant, le CJ est rattaché à la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF).

Il est chargé de représenter la jeunesse auprès des autorités cantonales qui peuvent le consulter en matière de politique de la jeunesse. C'est en tant que tel qu'il a été demandé au CJ de dresser un bilan du Conseil dans le contexte de la réponse au postulat Dorand-Vonlanthen.

Le rôle du CJ dans le canton lui donne une position privilégiée dans l'observation et le constat d'éléments directement liés au postulat. En partant de l'historique du CJ, en passant par les témoignages de ses activités et en finissant par son bilan, certaines similitudes avec les différents points déjà discutés au préalable dans cette réponse au postulat apparaissent.

1.2 Création du Conseil des Jeunes

Il semble important de rappeler comment le CJ a été constitué, les personnes qui en sont à l'origine ainsi que le contexte dans lequel il est né.

En avril 1998, en réponse au postulat déposé par Marie-Louise Rudaz-Spicher et Beat Vonlanthen, le Conseil d'Etat prenait la décision de créer un organe officiel chargé de représenter la jeunesse auprès des autorités politiques et administratives du canton.

S'appuyant sur le modèle déjà en vigueur dans le canton de Bâle-Campagne, le Conseil d'Etat décida de créer une commission extraparlamentaire. Cette commission prenait alors le nom de Conseil des Jeunes et allait se composer de douze membres âgés de 16 à 25 ans désignés pour une législature de 5 ans. La Direction de l'intérieur et de l'agriculture, actuellement la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), chargée par le Conseil d'Etat de la mise sur pied du CJ, lança dans le courant du mois de mai 1999 une campagne en vue d'informer les jeunes de la création du Conseil. Ainsi par l'intermédiaire de la presse et des écoles, les jeunes motivés à participer à cette expérience ont pu le faire savoir en se portant candidat pour l'élection au CJ.

C'est ainsi que le 20 mars 1999, 105 jeunes Fribourgeoises et Fribourgeois se sont retrouvés à l'Institut agricole de Grangeneuve pour élire les premiers membres du CJ.

2 LES MEMBRES

Dans toute organisation, les ressources humaines prennent une énorme place dans la vie de celle-ci. Ce chapitre est l'occasion de prendre connaissance des principales statistiques sur les membres ainsi que de l'évolution du renouvellement au sein du Conseil.

2.1 Evolution du nombre des membres (Années 1999 – 2006)

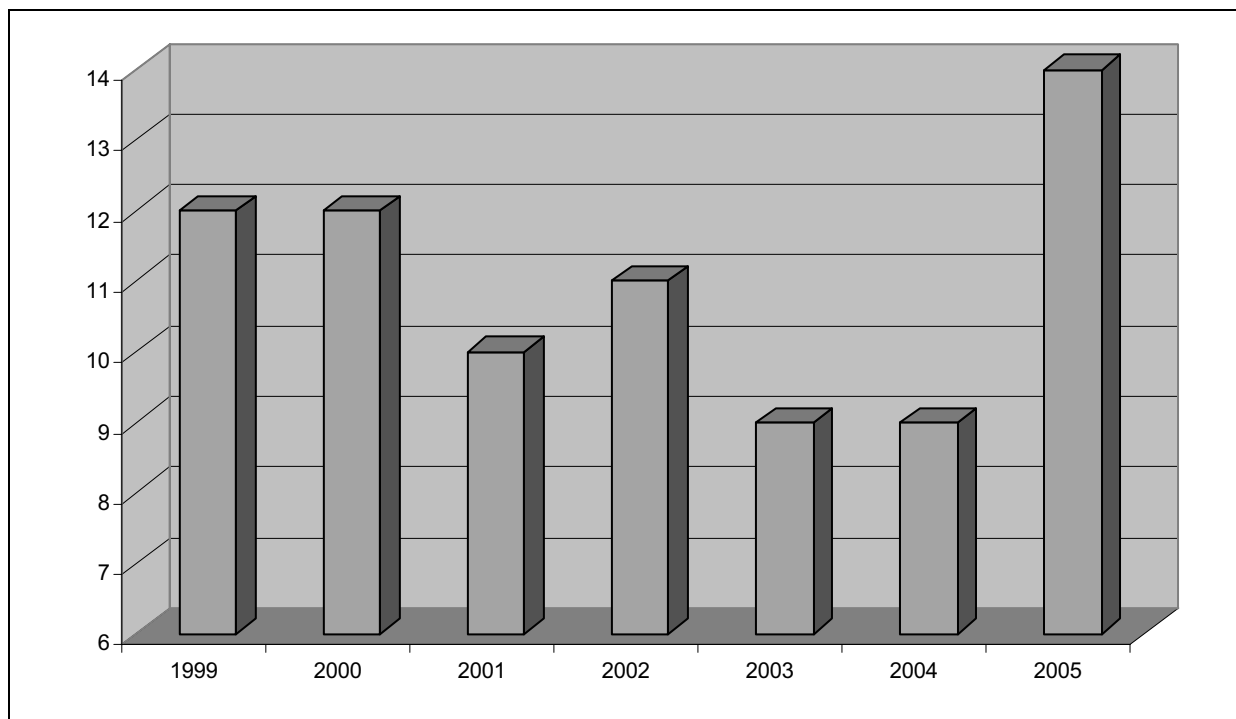


Figure 1 : Historique du nombre de membres

A sa naissance, le Conseil s'est défini un nombre total de 12 sièges. Dès sa deuxième année, il a éprouvé des difficultés à représenter chaque siège. Le graphique ci-dessous montre clairement une courbe négative de 2001 à 2004.

En 2005, avec le recrutement moins protocolaire et plus « tout azimuts », le nombre de membres a considérablement augmenté (voir figure 1).

2.2 Etat au 30 septembre 2006

A ce jour, l'effectif du CJ est de 11 membres âgés de 19 à 25 ans. Mais il est à relever que pendant quelques mois, 17 personnes en faisaient partie. Plus de la moitié des membres a une expérience de moins d'une année. Seules deux personnes ont une ancienneté de plus de deux ans.

Pour situer les différents « types » de membres voici quelques statistiques :

- € Plus de 75 % des membres sont étudiants et les 25 % restant sont salariés.
- € Deux membres sont de langue maternelle allemande.
- € Plus de 80 % des membres ont un cursus comprenant le collège. Les autres membres sont en apprentissage ou sont passés par ce chemin.

2.3 Evolution de la méthode de renouvellement

Dès sa création, le CJ a dû se rendre à l'évidence qu'il ne pourrait pas faire le « difficile » quant au recrutement de ses membres. De 1999 à 2003, le renouvellement s'effectuait par cooptation. C'est-à-dire que dans un premier temps, le Conseil invitait tous les jeunes Fribourgeois intéressés par les questions politiques et civiques à faire acte de candidature. A la suite de quoi le CJ auditionnait les

candidats et sélectionnait les membres sur la base des critères d'efficacité et de disponibilité nécessaire à l'exercice des fonctions de membre du Conseil.

Depuis 2004, le renouvellement s'inscrit dans une tendance moins protocolaire et peut-être plus accessible. Chaque personne intéressée à faire partie du Conseil est auditionnée de manière très informelle. A part de la motivation, aucun autre pré-requis n'est exigé.

Le CJ pourrait se féliciter du nombre de membres au cours de l'année 2005, mais il est important de noter que les rôles ont passablement évolué et que l'ensemble des tâches est réparti de manière très différente. C'est pour cela qu'il serait faux de conclure à un succès quant aux différents problèmes qu'a pu avoir le Conseil par rapport au recrutement de nouveaux jeunes. En effet, le Conseil ne compte plus que 10 membres actifs à ce jour.

2.4 Constats généraux sur les ressources humaines

2.4.1 Grands mouvements des membres du CJ

Depuis sa création jusqu'en juin 2006, soit en un peu plus de six ans, ce sont plus de 30 membres qui se sont succédés au sein du CJ, alors que son mandat « réglementaire » était de cinq ans !

Cette situation s'explique par les cursus de formation suivis par les membres (formation dans une autre ville, à l'étranger, etc.), la grande mobilité qu'exige le monde professionnel et le changement rapide des centres d'intérêts à l'âge considéré (y.c. la démotivation).

C'est la principale raison pour laquelle le Conseil manque parfois de stabilité dans l'organisation et que beaucoup de forces sont utilisées dans le recrutement de nouveaux membres.

2.4.2 Difficultés rencontrées lors des recrutements

Manque de motivation dans la jeunesse pour l'engagement (notamment politique)

Particulièrement chez les jeunes, le manque d'effets concrets sur le terrain et la lenteur d'exécution dans les processus sont des facteurs décourageants. Le bénévolat n'attire plus grand monde et trouver des gens pour qui l'engagement à la collectivité, et en particulier à la politique ne rebute pas n'est pas chose aisée.

Manque d'informations et de contacts personnels entre les jeunes (candidats potentiels) et le CJ

Il est parfois difficile pour un jeune, même s'il connaît le CJ, d'entreprendre des démarches afin d'intégrer le CJ, soit par manque d'informations sur le mode de recrutement, soit parce qu'il ne connaît pas suffisamment les buts et le fonctionnement du CJ. Notamment le mode de renouvellement actuel, par voie de campagnes de recrutement dans les écoles, est trop impersonnel et trop « institutionnel » pour motiver des candidats.

Déficit de « compétences » dans la jeunesse

Par définition, les jeunes sont en formation (acquisition de connaissances et de compétences) et ne bénéficient pas de l'expérience nécessaire dans le cadre de nos activités (planification et réalisation de projets, rédaction de rapports, connaissances juridiques et politiques, gestion de séances, etc.). Cet état de fait met certains jeunes dans une situation où ils ne se sentent pas « capables » ou « utiles ». Cela les démotive.

Difficultés d'assurer la représentation linguistique et socioprofessionnelle

Le CJ connaît de graves difficultés à recruter des membres assurant une représentation correcte des régions et des catégories socioprofessionnelles.

Actuellement, sur 11 membres, on trouve :

- ∄ 4 filles et 7 garçons
- ∄ 2 personnes de langue allemande (mais s'exprimant parfaitement en français)
- ∄ 5 personnes sont à l'université, 2 personnes sont au collège, 1 personne est à l'école des métiers, 2 personnes sont à l'armée, 1 personne est en stage et 2 personnes travaillent.

Si la représentation des sexes peut être jugée acceptable, les autres critères ne peuvent pas l'être. Toutefois, il faut reconnaître que les moyens du CJ ne lui permettent pas d'assurer la traduction de tous les textes en langue allemande et les séances ne peuvent se dérouler qu'en français. Mais cela dépend bien entendu des capacités linguistiques des membres.

En ce qui concerne la représentation socioprofessionnelle, force est de constater que la formation gymnasiale prédispose plus à un engagement de type politique. Notons que toutes nos campagnes de recrutement et nos actions sont organisées dans les deux langues et auprès de tous les établissements scolaires (y.c. centres professionnels).

3 L'ORGANISATION

Ce chapitre présente la manière dont le CJ s'est organisé en interne depuis sa création. Après lecture de celui-ci, vous vous rendrez compte que l'organisation a évolué quelque peu sans avoir été révolutionnée.

3.1 Evolution**3.1.1 1999–2003**

Lors de sa création en 1999, le Conseil s'est retrouvé avec 12 délégués. Après quelques actions du CJ, l'année 2000 aura en partie été consacrée à établir une organisation interne apte à faciliter les actions du Conseil et, par conséquent, améliorer son efficacité.

C'est donc en 2000 que le CJ décide de constituer un bureau avec un poste de président, un poste de secrétaire ainsi qu'un poste de caissier. En même temps, le fonctionnement du travail s'organise déjà en plusieurs groupes de travail composés de trois à cinq membres sous la responsabilité de l'un dans d'entre eux.

En 2001, le CJ s'est doté d'un règlement interne qui a été accepté par son plénum. Celui-ci formalise les méthodes de travail et définit clairement l'organisation du Conseil. En outre, le bureau se voit attribué un nouveau poste par l'intermédiaire du poste de porte-parole.

3.1.2 2004

En 2004, le CJ s'est remis en question dans son ensemble et a quelque peu changé son règlement interne pour essayer de combler ses différents problèmes comme celui du manque de forces « ouvrières ». C'est dans cette optique que les membres partenaires ont été introduits. Un membre partenaire peut être nommé, en fonction des besoins et des opportunités, par le Conseil, le Bureau

ou les groupes de travail. L'idée de base était de pouvoir intégrer au travail du CJ des personnes motivées mais pas assez disponibles pour rejoindre les membres actifs du Conseil.

Le recrutement a également été quelque peu revu en devenant plus « accessible » avec une audition devenue très informelle en lieu et place d'une réelle audition. Des cas très concrets ont démontré que cette modification a permis de rassembler plus de membres au Conseil. L'évolution comptable en 2005 le prouve largement (voir 2.1)

3.1.3 2005

Début 2005, le départ de membres importants du Conseil et le fait qu'aucun autre membre ne voulait reprendre le « flambeau » ont conduit le CJ à vivre une période « sans Bureau ». Une secrétaire assurait les contacts administratifs, les contacts avec la DIAF étaient quant à eux assurés par un membre « contact ». L'organisation générale était gérée par un petit nombre de membres.

Cette situation a été voulue pour permettre à chacun de prendre des responsabilités au sein du Conseil. En effet, plus de la moitié des membres venaient de commencer le Conseil, difficile alors de pouvoir et vouloir prendre des responsabilités « officielles ».

Après quelques mois d'exercices sans Bureau, le CJ a organisé des élections « anticipées » pour assurer un bureau « ad interim » jusqu'à la fin 2005. La stratégie mise en place précédemment a clairement réussi car elle a permis de trouver et de mettre en place un « nouveau Bureau » avec selon le règlement interne, un(e) caissière, un(e) secrétaire, un(e) vice-président(e) ainsi qu'un président(e).

3.1.4 2006

Le CJ a procédé à des élections en règle en fin d'année 2005. Malheureusement, le poste de secrétaire n'a pas trouvé de candidat. Ce sont donc les nouveaux élus entrés en fonction le 1^{er} janvier 2006 qui se sont répartis les tâches administratives.

3.2 Etat au 30 septembre 2006

3.2.1 Règlement interne

Le règlement actuel du Conseil est plutôt utilisé comme outil d'organisation que comme une contrainte administrative. L'évolution de ce dernier peut être considérée comme particulièrement stable puisque depuis février 2004, une seule modification lui a été apportée. Le Conseil s'appuie sur trois groupes dont les activités sont présentées brièvement ci-dessous.

3.2.2 Groupe info-formation

Actuellement, le groupe ne comporte plus qu'un membre passif. Les tâches sont donc réparties entre l'ensemble des membres du CJ et ce de façon équitable. Les membres se réunissent quand le besoin de travailler en commun se manifeste. Cependant, les réunions ne sont pas régulières du fait qu'une bonne organisation et répartition des tâches ont été mises en place.

Les tâches qui occupent actuellement le groupe, sont les mises à jour de contacts (pour les débats dans les écoles, pour la distribution des brochures, pour la diffusion des informations dans les écoles du canton de Fribourg). L'ancienne personne responsable du groupe rencontrait

systématiquement tous les recteurs et directeurs des écoles pour se présenter. Étant donné les disponibilités des personnes précitées, cette tâche a encore duré jusqu'à fin septembre 2006.

Toutefois, le Conseil essayait d'établir un plan des débats 2006. Dans un avenir à court terme, le Conseil se concentre sur le maintien des éditions Info-votations qui informent les jeunes de manière claire, simple et précise sur les sujets soumis à l'approbation des citoyens. Il veille cependant à relancer l'organisation de débats dans les écoles du canton pour sensibiliser les jeunes à la politique actuelle suisse et d'éditer les brochures.

3.2.3 Groupe technique

Le groupe technique est actuellement composé de 6 membres et d'un membre partenaire. Il se réunit en plénum en moyenne une fois par mois, le reste du travail se déroulant lors de séances de travail de groupe ou lors de réunions avec des partenaires extérieurs.

Durant la fin 2005 et début 2006, le groupe technique s'est principalement attelé à la difficile tâche qu'est une campagne de sponsoring, qui s'est terminée avec un bilan très positif. Le montant des fonds récoltés pour la promotion et la maintenance du site dépassent les objectifs qui avaient été fixés. Lors de cette campagne, le CJ avait également comme objectif de créer des contacts avec des médias pour pouvoir ouvrir une rubrique ou faire tout simplement de la publicité au travers d'un article. À travers ces lignes éditoriales, cela permettra au CJ de promouvoir le site www.hi-guide.ch. Cet objectif est lui aussi rempli car le CJ a reçu des accords avec plusieurs médias.

Parallèlement, un travail de mise à jour et d'entretien des autres rubriques du site a été effectué pour agrémenter le site Internet.

Ces derniers mois, le groupe technique prévoit de concevoir une nouvelle version du site www.cjfr.ch et de migrer le site www.hi-guide.ch vers un site entièrement créé et entretenu par les membres du groupe. Il a également prévu de concevoir une nouvelle version du site www.cjfr.ch. L'objectif principal est de rendre le site hi-guide plus interactif, avec plus régulièrement des nouveautés pour fidéliser un public d'internautes et développer le « réflexe hi-guide ».

3.2.4 Groupe politique

Le groupe politique actuellement composé de quatre membres sous la direction d'un de ceux-ci a fait appel au reste du Conseil afin de mener à bien la rédaction de la réponse au Postulat Dorand / Vonlanthen.

En effet, quatre personnes normalement affiliées à d'autres groupes de travail à l'intérieur du Conseil ont rejoint le groupe politique pour cette mission ponctuelle. Durant une période de trois mois, le groupe s'est réuni au minimum une fois par semaine pour faire le point sur les avancements. Malgré quelques difficultés à trouver des solutions pour que toutes les personnes puissent participer aux séances, le groupe politique ainsi que le CJ se sont engagés à terminer le postulat dans de brefs délais. Actuellement, le groupe politique se réunit à raison de deux fois par mois afin de mettre à jour le postulat dont la transmission au Grand Conseil a été retardée pour des raisons administratives.

Une fois le postulat terminé, le groupe politique envisage de se consacrer à l'élaboration et à la réalisation des différentes solutions proposées dans la réponse au Postulat Dorand / Vonlanthen, à savoir les votations fictives dans tous les cycles d'orientations du canton de Fribourg, l'organisation d'une rencontre annuelle avec le Conseil d'Etat en son entier ou encore la mise en place d'une journée thématique annuelle dans toutes les écoles supérieures du canton.

3.3 Séances

3.3.1 Plénums

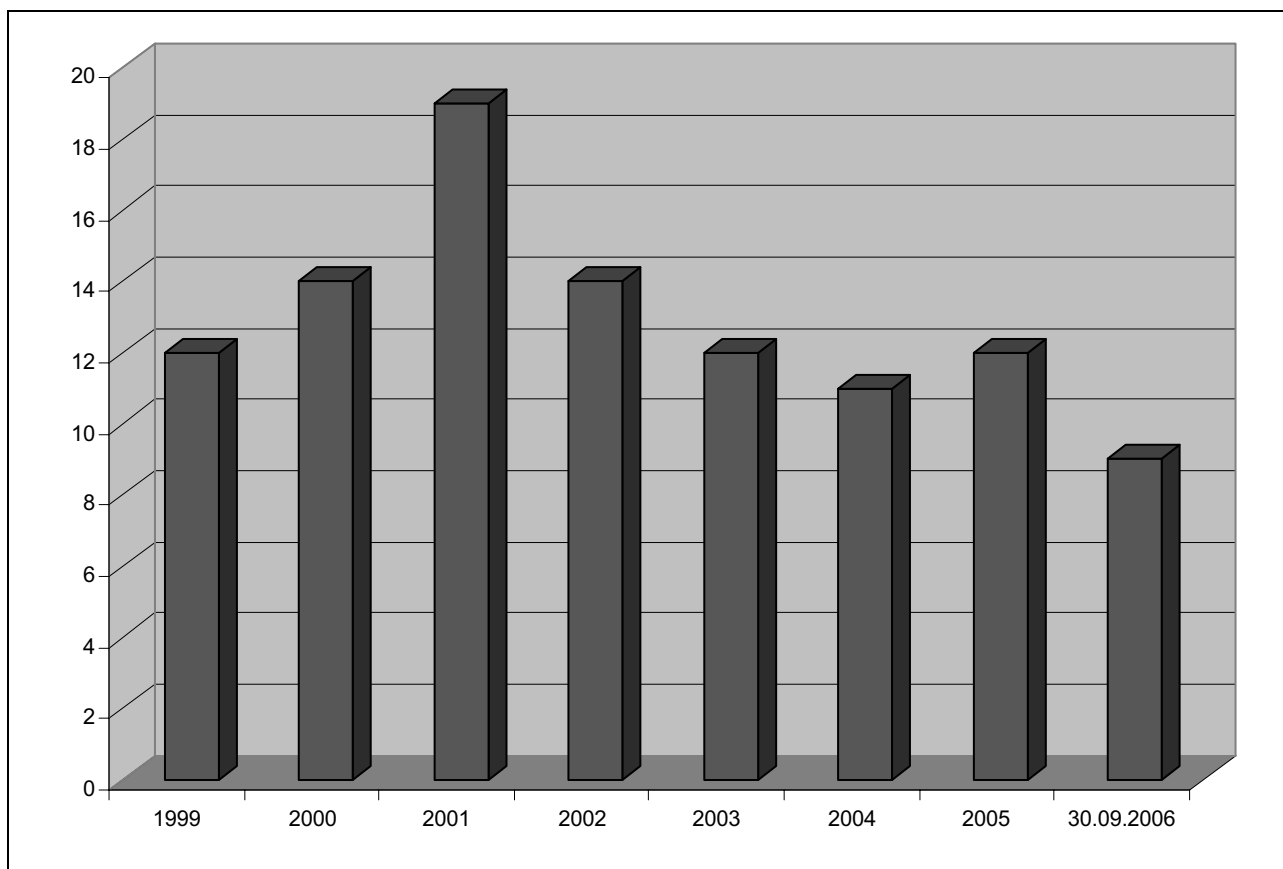


Figure 2 : Historique du nombre de plénums annuels

En moyenne, le CJ a effectué une quinzaine de plénums par année, ce qui correspond à un peu plus d'un plénum par mois. Compte tenu de la structure de fonctionnement du Conseil par groupe de travail, le nombre de séance plénière est proportionné.

Le plénum est sous la direction du bureau et c'est celui-ci qui organise sa bonne marche selon le règlement en vigueur. Les chefs de groupe donnent également leur avis quant au contenu des séances.

3.3.2 Groupes de travail

Le nombre de séances des groupes de travail n'est volontairement pas détaillé car ces chiffres n'ont que peu d'importance. Il est cependant intéressant de constater que les groupes de travail se réunissent en moyenne toutes les semaines, sans compter le petit pôle de travail à l'intérieur des groupes eux-mêmes.

3.4 Relations avec la DIAF et la DICS

Les relations entre la DIAF, la DICS et le CJ n'ont pas toujours été très claires : « Qu'attend le CJ de la DIAF ? » et « Qu'attend la DIAF du CJ ? ». C'est dans cette optique que le Conseil a créé un

poste « personne de contact avec la DIAF ». La personne nommée à cette tâche rencontre périodiquement un responsable du CJ auprès de la DIAF.

De par ce nouveau poste, tous nos projets et nos actions sont communiqués plus efficacement. Actuellement, ce poste a été repris par un membre du bureau du CJ.

Le CJ doit continuer dans cette optique tout en renforçant un point : Invitation des responsables aux séances du CJ (les personnes qui seraient invitées aux séances sont encore à définir).

3.5 Difficultés

L'une des difficultés actuelles du Conseil est le fait que ses membres « bougent » beaucoup ce qui a pour effet une obligation de toujours reconsidérer les choses existantes et redéfinir les divers points du règlement presque à chaque plénum.

Une autre difficulté principale du Conseil est un problème de recrutement. En effet, le CJ procède actuellement par le bouche-à-oreille amical et familial. Le CJ pense que de nouvelles élections cantonales ainsi qu'une grande action publicitaire aideraient non seulement à recruter les jeunes les plus motivés du canton mais encore à rehausser l'image du Conseil ce qui aurait pour effet d'accroître l'envie des jeunes à faire partie d'une commission extraparlamentaire qui commence à avoir une place de choix dans le monde des grands qu'est le monde politique.

3.6 Opportunités

A l'heure actuelle, le Conseil offre des opportunités exceptionnelles à toutes personnes désirant en faire partie puisque tout nouveau ou ancien membre a plus ou moins le choix en ce qui concerne le poste qu'il désire occuper.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que cette situation est exceptionnelle et n'est pas conséquente pas normale. En effet, ces opportunités sont accessibles à tout le monde bel et bien parce que le Conseil manque de membres et parce que l'une des raisons pour laquelle certains de ses membres restent est le fait qu'ils occupent la place de leur choix.

3.7 Avenir

Le CJ a trouvé une assise légale dans la nouvelle loi sur la jeunesse. Même si le CJ avait mis des réserves quant à l'opportunité d'une telle disposition, il y a lieu d'en prendre acte et le CJ travaillera à l'application de la mise en œuvre de cette nouvelle législation.

4 LES ACTIVITES

Tous les projets que le Conseil a réalisés sont listés dans ce chapitre. Malgré le fait que le CJ ne s'est pas toujours pourvu de trois groupes de travail principaux comme dans son mode de fonctionnement actuel (voir point 3), les projets ont été groupés selon une affiliation logique à ceux-ci.

Ce chapitre est l'occasion de se donner une vue d'ensemble de toutes les activités auxquelles le Conseil a donné de l'énergie.

4.1 Le groupe info-formation

Le but de ce groupe est d'amener l'information politique chez les jeunes, dans les écoles notamment, pour leur permettre de se faire une opinion et d'aller voter en toute connaissance de cause. Pour atteindre cet objectif, différents moyens sont utilisés, parmi lesquels la rédaction des « Info aux votations » (brochures contenant une explication simple et objective sur les sujets à voter, voir 4.1.1.) et l'organisation d'événements susceptibles de retenir l'attention des jeunes sur l'importance de la politique.

4.1.1 Brochures Info-votation

Créé en 2000 dans le but d'encourager la formation civique, le Conseil a pris sur lui d'améliorer l'information qui est faite aux jeunes citoyens sur les sujets soumis au peuple lors des votations fédérales et cantonales. C'est pourquoi le CJ a décidé d'éditer lors de chaque votation une brochure informative vulgarisant les objets soumis aux votations. Cette brochure est ensuite distribuée dans les différents établissements scolaires (collèges, centres professionnels, écoles des métiers, etc.) avec le concours plus ou moins diligent des directions. La première édition des brochures info-votations a été distribuée pour le scrutin du 26 novembre 2001.

4.1.2 Débats dans les écoles

Durant l'année 2005, deux projets ont particulièrement occupés le CJ : d'une part l'édition des brochures Info-votations devenue un projet phare du CJ et d'autre part l'organisation de débats dans les écoles pour la première fois dans l'histoire du Conseil. En effet, dans l'optique d'expliquer, d'intéresser et d'informer les jeunes sur l'accord de Schengen/Dublin, le CJ a décidé d'organiser des débats. Le CJ a eu pour cela, la chance d'accueillir des politiciens connus ou des représentants des jeunesses de partis cantonaux dans les écoles publiques du canton.

Voici la liste de tous les établissements visités ainsi que les différents intervenants pour les débats organisés pour la votation du 5 juin 2005 concernant les accords Schengen/Dublin :

29 avril 2005 – Collège du Sud, Bulle (en français)

Intervenants Pour : M. Dominique de Buman (PDC) et M. Christian Levrat (PS)
Intervenants Contre : M. André Bugnon (UDC) et M. Jean-Michel Dolivo (SolidaritéS)
Modérateur : M. Samuel Russier (le Temps)

27 avril 2005 – Collège St-Croix, Fribourg (en allemand)

Intervenants Pour : M. Erwin Jutzet (PS) et M. Urs Schwaller (PDC)
Intervenants Contre : M. Oskar Freysinger (UDC) et M. Gerri Müller (les Verts)
Modérateur : M. Mattias Haymoz (Radio Freiburg)

28 avril 2005 (1er débat), Collège St-Croix, Fribourg (en français)

Intervenants Pour : M. Jean-Claude Cornu (PRD) et M. Nicolas Deiss (PDC)
Intervenants Contre : M. Jean-Michel Dolivo (SolidaritéS) et M. Hans Fehr (UDC)
Modérateur : M. Erik Reumann (La Liberté)

28 avril 2005 (2ème débat), Collège St-Croix, Fribourg (en français)

Intervenants Pour : M. Alain Berset (PS)
Intervenants Contre : M. Martin Boekoudt (Solidarités)
Modérateur : M. Xavier Pilloud (Radio Fribourg)

29 avril 2005, Collège de Gambach, Fribourg (en français)

Intervenants Pour : M. Alexandre Grandjean (PS) et M. Peter Wüthrich (PRD)
Intervenants Contre : M. Hans Fehr (UDC) et M. Gerri Müller (les Verts)
Modérateur : M. Erik Reumann (La Liberté)

29 avril 2005, Collège de Gambach, Fribourg (en allemand)

Intervenants Pour : M. Alexandre Grandjean (PS) et M. Peter Wüthrich (PRD)
Intervenants Contre : M. Gerri Müller (les Verts)
Modérateur : M. Mattias Haymoz (Radio Freiburg)

11 mai 2005, Écoles de Métiers de Fribourg (en français)

Intervenants Pour : M. Yann Grandjean (Jeune PRD)
Intervenants Contre : M. Albert Leimgruber (Jeune UDC)
Modérateur : M. Gérard Tinguely (La Liberté)

18 mai 2005, Collège St-Michel, Fribourg (en français)

Intervenants Pour : M. Dominique de Buman (PDC) et M. Yann Grandjean (J. PRD)
Intervenants Contre : M. Jean-François Rime (UDC) et M. Benoît Pesse (J. UDC)
Modérateur : M. Gérard Tinguely (La Liberté)

19 mai 2005, Collège St-Michel, Fribourg (en allemand)

Intervenants Pour : M. Peter Wüthrich (PRD)
Intervenants Contre : M. Hans Fehr (UDC)
Modérateur : M. Marc-David Henninger (CJ)

20 mai 2005, École Cantonale de Degré Diplôme, Fribourg (en français)

Intervenants Pour : M. Alexandre Grandjean (PS)
Intervenants Contre : M. Benoît Pesse (Jeune UDC)
Modératrice : Mlle Laura Gavillet (CJ)

A la demande de certaines personnes des établissements scolaires, le CJ a également organisé deux débats lors de la votation pour l'extension à la libre circulation. Le CJ n'a cependant pas réorganisé ceux-ci dans tous les établissements scolaires du canton, car cela demande un travail immense et qu'il n'était pas possible à ce moment-là de réunir les forces nécessaires à achever cette mise en place.

16 septembre 2005, EPAI, Fribourg (en français)

Intervenants Pour : Yann Grandjean (JPRD) et Nicolas Buntschu (JPS)
Intervenants Contre : Guy Zurkinden (Union syndicale) et Benoît Pesse (JUDC)
Modératrice : Caroline Michoud (CJ)

19 septembre 2005, Collège St-Croix, Fribourg (en français)

Intervenant Pour : Yann Granjean (JPRD)
Intervenant Contre : Kevin Grangier (UDC)
Modératrice : Laura Gavillet (CJ)

4.1.3 Débat public

Après le succès des débats dans les écoles, le CJ a voulu élargir son champ d'action en organisant un débat public pour pouvoir sonder le terrain. Les objectifs de celui-ci étaient de :

- ∅ Augmenter la visibilité du Conseil auprès du public
- ∅ Faire parler du Conseil
- ∅ S'essayer à l'organisation de débats publics
- ∅ Faire venir un public jeune

Pour atteindre ces objectifs, les mesures suivantes ont été prises :

- ∅ Le CJ a invité des intervenants connus dans le monde politique (voir Figure 3 : Affiche pour le débat public du 20 septembre 2005). Un communiqué de presse a également été envoyé aux médias locaux
- ∅ Des annonces ont été insérées dans les journaux « La Liberté » ainsi que « La Gruyère »
- ∅ Une trentaine d'affiches ont été posées à Fribourg, Marly et Bulle
- ∅ Distributions de 2000 flyers, version noir et blanc de l'affiche
- ∅ Utilisation des réseaux personnels des membres pour la diffusion de l'information, envoi massif de e-mail notamment

Le 20 septembre 2005, le CJ a donc accueilli un peu plus de 40 personnes dans l'aula du collège St-Michel. Le public était majoritairement composé de personnes partisans, ce qui a donné des questions orientées ainsi que des réactions attendues et non spontanées. Hélas, seule une petite dizaine de jeunes étaient présents.



Figure 3 : Affiche pour le débat public du 20 septembre 2005

4.2 Groupe technique

Le but principal du groupe technique est de gérer les projets liés à Internet, à l'informatique et aux technologies de l'information.

4.2.1 Le portail Internet Hi-guide

En mai 2000, le CJ décide de créer une brochure référence pour tout ce qui touche à la formation, aux études et à la vie associative. Deux ans plus tard la brochure Hi Guide devient le site www.hi-guide.ch : « Un site pour les jeunes fait par des jeunes ! » Le site rassemble une multitude de renseignements tels que les adresses et les informations nécessaires aux jeunes pour demander des aides, des prêts à la formation ou des bourses d'études. Il est également le premier site à comparer le prix des auto-écoles du canton. Depuis, le site a évolué grâce aux différentes personnes qui se sont et qui s'investissent encore dans ce projet. Un projet qui tient à cœur aux membres actuels du groupe technique.

Aujourd'hui, hi-guide s'est enrichi de rubriques telles que « Orientation », « Jobs d'été », « Logia », « Loisirs », etc. Le projet est devenu non seulement un guide pour l'obtention d'une bourse, mais également un guide pour les jeunes dans beaucoup d'aspects pratiques de leur vie.

4.2.2 Le site Internet cjfr.ch

Le site www.cjfr.ch est un projet plus « traditionnel ». Il présente les activités du Conseil, actuelles ou passées, ses membres et son fonctionnement. Sans être très évolué, le CJ veut pour ce site un aspect sobre mais efficace.

4.2.3 Gestion « technique » en interne

Le groupe a également pour mission de gérer toutes les adresses de courriels des membres. La gestion « informatique » d'une société ou d'un groupe est de nos jours très importante.

4.2.4 Réalisations des brochures du CJ

Tout d'abord en 2001 puis récemment en 2005, des brochures de présentation du CJ ont été réalisées. La présentation du Conseil (sous forme de brochure) participe également à l'entretien de l'aspect marketing du CJ. C'est pour cela qu'il a été créé un groupe de travail très important pour la réalisation de ces brochures.

4.3 Groupe politique

En tant qu'organe chargé de représenter la jeunesse auprès des autorités cantonales, le Conseil est l'organe de consultation censé être compétent pour les questions liées à la jeunesse. A ce titre, il a créé un groupe « politique » chargé à la fois des consultations et des autres questions en rapport avec la politique de la jeunesse.

4.3.1 Rapports et consultations (Postulat)

Pour ce qui est des consultations, le CJ a notamment pris position sur des sujets comme FRI-TIC (informatique à l'école) et la politique du bilinguisme à l'école (consultation nationale sur les langues). Le CJ a également participé à la préparation de l'avant-projet de la loi sur la jeunesse. Il était en effet présent au sein de la commission compétente et a répondu à la consultation relative à cet avant-projet. La dernière consultation en date a été faite par la DICS au sujet du projet Harmos visant à harmoniser les systèmes scolaires cantonaux.

Le CJ a également rédigé un rapport sur les commissions d'apprentissage en y proposant quelques améliorations quant à leurs fonctionnements et à leurs tâches. De plus, il est intervenu lors du « time-out » des enseignants en 2003 et a obtenu de l'association des enseignants (AFPESS) que les élèves soient occupés durant cette journée. Le CJ s'est aussi engagé dans les relations avec nos aînés par le biais de contacts avec l'Association fribourgeoise des retraités dans le but de former une commission intergénérationnelle.

4.3.2 Prises de position

Voici la liste de toutes les prises de position du Conseil depuis sa création :

- ∅ [2002] Constitution : droit de vote des étrangers / organes consultatifs et droit de motion

- € [2002] OUI à l'ONU
- € [2003] Projet de la nouvelle constitution
- € [2004] Nouvelle constitution : « NON, mais... »
- € [2005] Oui à Schengen/Dublin

4.3.3 Activités de représentation

Le groupe politique a également mené des activités de représentation, notamment dans le cadre de rencontres avec les différents Conseillers d'Etat en charge des questions d'éducation ou de jeunesse ainsi que dans le cadre du Conseil de l'éducation ou des états généraux de l'éducation.

La nouvelle Constitution cantonale a été un fil conducteur de l'activité politique du CJ. Il a commencé par répondre aux cahiers d'idées émis. Les membres du CJ ont ensuite soutenu, en renonçant à leurs indemnités, une liste composée exclusivement de jeunes lors de l'élection de la Constituante dans le cercle électoral de Sarine-Campagne. Après l'élection, le CJ a pris part aux travaux du groupe « Contacts-Jeunes » qui regroupait tous les constituants de moins de 30 ans. Il a ensuite participé au groupe « Education & Formation » qui comptait des élus et des citoyens concernés par ces questions. Enfin, il a eu l'occasion de présenter son point de vue devant la Commission 5 « Gouvernement et Parlement (y compris l'administration) » sur la place du Conseil dans la nouvelle Constitution. Le CJ a pris part au concours pour le préambule de la charte cantonale, projet pour lequel il a remporté un prix. Le CJ a pris naturellement part à la consultation sur le texte de l'avant-projet. Et il a enfin pris position lors de la campagne populaire en défaveur du projet.

Le CJ s'est également positionné sur d'autres sujets soumis au vote populaire. Il a ainsi soutenu les Bilatérales I et II ainsi que l'adhésion de la Suisse à l'ONU.

4.4 Bilan des activités

Le CJ a essayé de reconstituer toutes les étapes importantes au niveau des activités du Conseil. Un bilan de celles-ci par groupe ainsi que par quelques ébauches d'amélioration peut ainsi maintenant être présenté.

4.4.1 Bilan des activités du groupe info-formation

Les activités du groupe sont celles qui donnent le plus l'occasion au CJ de se rendre sur le terrain pour communiquer avec les jeunes. Le succès des brochures info aux votations a permis cette année d'essayer les débats dans les établissements scolaires qui ont été aussi une véritable réussite (voir « Bilan des débats dans les écoles »). Le Conseil va donc continuer dans cette direction en prenant en compte toutes les expériences acquises jusqu'alors.

Comme noté plus en détails au point 4.4.3, le débat public a quant à lui eu un bilan plus contrasté, c'est pourquoi il ne sera pas reconduit dans un avenir proche.

4.4.2 Bilan des débats dans les écoles

Voici un bref aperçu des conclusions du groupe de travail des débats dans les écoles :

Points positifs

- ∄ Ce genre de débats touche tous les élèves même ceux qui ne s'intéressent pas particulièrement à la politique.
- ∄ Le CJ a eu la chance de pouvoir compter sur des intervenants compétents, connus et médiatiques.
- ∄ Les directeurs et responsables des différentes écoles ont bien soutenu le CJ. Après les débats, ils ont félicité le CJ et demandé d'organiser des débats régulièrement.
- ∄ D'après les renseignements obtenus, les élèves et les professeurs ont apprécié les débats.
- ∄ Beaucoup d'intervenants ont félicité le CJ d'organiser ces débats et pensent qu'il est nécessaire de continuer.
- ∄ Le CJ a acquis beaucoup d'expériences lors de ces organisations notamment de par les contacts avec les différents établissements ou intervenants. Pour le CJ, c'est très positif car il s'agit d'acquis pour les prochains débats.

Points négatifs

- ∄ Il est un peu dommage qu'aucune femme n'ait débattu.
- ∄ Ce genre de débats nécessite une grande préparation. Comme le groupe info-formation ne compte que trois membres, le CJ ne peut pas toujours organiser des débats pour préparer les votations.
- ∄ Malheureusement, trop peu de jeunes intéressés à intégrer le CJ ont pris contact suite aux débats.

4.4.3 Bilan du débat public

Pour tirer des conclusions sur celui-ci, le CJ propose de comparer quelques chiffres entre le débat au Collège de St-Croix du 28 avril 2005 et le débat public du 20 septembre 2005.

	Débats au collège St-Croix	Débat public St-Michel
Coût total	50 francs	700 francs
Nombre d'auditeurs	Env. 100 élèves	Env. 40 personnes

Sans compter que l'organisation du débat public demande une organisation de plus grande envergure, la comparaison entre les deux types de débats et révélatrice : avec un débat public, une très faible partie de l'auditoire est informée pour des coûts plus de dix fois supérieurs. En effet lors d'un débat public, un grand nombre de personnes sont des partisans d'un camp et ne légitiment leur présence que pour appuyer leur opinion.

Points positifs

- ∄ Publicité et visibilité du Conseil
- ∄ Contacts avec des intervenants de renom
- ∄ Acquisition d'expériences de grande valeur pour les organisateurs

Points négatifs

- ∄ Beaucoup de frais pour un résultat pas forcément à la hauteur

- ∄ Peu de gens vraiment informés
- ∄ Un auditoire partisan, questions orientées de celui-ci
- ∄ Besoin de « têtes d'affiche » pour attirer du monde
- ∄ Organisation lourde

4.4.4 Bilan des activités du groupe technique

Le groupe technique a toujours été considéré comme celui qui était le plus « terre-à-terre » voir le plus proche de la jeunesse. Ses activités très concrètes (réalisations de site, écriture d'articles, etc.) le rendent très accessible à tous les nouveaux jeunes qui sont intéressés à rejoindre le CJ. En effet, il ne demande aucune connaissance ou compétences pointues dans certains domaines.

Un des plus grands intérêts des activités du groupe technique est que celles-ci sont très variées. Ainsi, le CJ a au programme :

- ∄ Définition du contenu d'un site web, hi-guide.ch, rubrique par rubrique
- ∄ Entretiens / contacts réguliers avec une entreprise réalisant le site
- ∄ Écriture/journalisme
- ∄ Recherche de sponsors
- ∄ Publicité / marketing / contacts avec les médias
- ∄ Rencontre avec des partenaires économiques
- ∄ Graphisme / réalisation d'affiches
- ∄ Formation avec différents outils techniques
- ∄ Mise à jour du site cjfr.ch
- ∄ Collaboration inter-groupes
- ∄ Collaboration avec des ressources humaines externes au Conseil (traduction, aide à la rédaction de lettres, ...)
- ∄ Contacts avec les instances officielles (Conseil d'Etat, communes, ...)
- ∄ Et bien d'autres encore, mobilisant plusieurs de nos capacités, dont nos connaissances linguistiques

Toutes ces tâches permettent aux membres du groupe d'acquérir une expérience formidable et très vaste, le tout dans une ambiance très stimulante.

4.4.5 Bilan des activités du groupe politique

Le groupe politique regrette de n'avoir pas mieux fait le lien entre les jeunes et le monde politique. Un projet, intitulé provisoirement « Youth Forum », prévoyait d'organiser sous la forme de rencontres informelles des contacts entre des jeunes et des élus, leur permettant d'échanger réciproquement leurs points de vue. Jusqu'ici, les moyens humains du CJ ne lui ont pas permis de réaliser ce projet.

D'un autre côté, le groupe politique a toujours permis au CJ d'avoir une ouverture dans le « monde politique ». Actuellement, le CJ représente peu à peu un organe connu dans le paysage politique fribourgeois. Lorsque ce n'était pas encore le cas, le CJ a tout de même toujours su tirer son épingle du jeu lors de consultations comme celle du contexte de ce bilan.

4.4.6 Bilan général sur les prises de positions

Chaque prise de position couverte par les médias locaux permet au CJ de se faire une certaine publicité. À côté de cela, il semble important que le CJ, en tant qu'organe « représentatif » des jeunes, se batte pour des idées ou des projets qui lui sont chers.

Chaque thème qui peut être sujet à des prises de position est discuté en plénum du Conseil et ensuite celui-ci décide si oui ou non il s'engagera. Les prises de positions ne sont donc pas automatiques. A chaque fois, le CJ s'aperçoit qu'un débat de fond a lieu : Le CJ doit-il prendre position ? Si oui, quand ? Cette question est abordée au point 6.4.

Malgré cela, lors de chaque prise de position, le CJ a fait une expérience qui lui a été profitable.

5 LES FINANCES

5.1 Historique du budget

Lors de la création du Conseil, celui-ci s'est vu attribuer la somme de Fr. 10'000.— pour son fonctionnement. Ce budget était prévu pour indemniser les membres ainsi que pour soutenir certaines actions du CJ. Très vite le Conseil a décidé de renoncer à ses indemnités pour soutenir un vaste panel de projets (voir chapitre 4). Cette situation s'est reconduite jusqu'à la fin de l'année 2003.

En 2004, le Conseil a vu son budget augmenter de Fr.10'000.— pour couvrir les frais des infos aux votations (voir chapitre 4.1.1.).

A l'heure de ce bilan, le fonctionnement financier du CJ n'a pas évolué. L'essentiel du budget est utilisé pour nos projets comme par exemple les brochures infos aux votations ou le site www.hi-guide.ch. Dans la mesure où la tranche restante est suffisante, elle est ensuite utilisée aux remboursements des frais des membres ainsi qu'à une indemnisation de ceux-ci selon le décret de constitution.

5.2 Hi-guide, situation spéciale

Le projet hi-guide (voir 4.2.1), en raison de sa nature un peu différente des autres projets du CJ, s'est vu attribuer une mission supplémentaire : rechercher des fonds pour ne pas qu'hi-guide pèse sur le budget global du Conseil. C'est pour cela que sur le site Internet et sur les affiches de promotion apparaissent certains logos d'entreprise qui ont contribué financièrement ou matériellement à la réalisation ou à l'évolution du projet. Ce sponsoring est naturellement défini de manière très claire car il est exclu que le portail hi-guide avantage l'un ou l'autre service dans la description de ceux-ci. En effet, hi-guide est un site objectif qui présente différentes informations sans donner à l'une ou l'autre plus d'importance en raison d'une quelconque participation matérielle à son fonctionnement.

6 PROBLEMES GENERAUX RENCONTRES PAR LE CJ

6.1 Force des ses membres limitée

Bien que le Conseil soit composé de jeunes qui sont prêts à donner une grande partie de leur temps « libre », ceux-ci sont limités en temps et en force. Il est tout à fait normal que chacun donne ses priorités à son activité professionnelle ou estudiantine. Ces faits constatés sont à l'origine du fonctionnement « ponctuel » de certains projets du CJ. Il le voit dans les projets « continus »

comme le site www.hi-guide.ch. Examens, période d'évaluations, séjours linguistiques, activité professionnelle prenante, voilà autant de raisons qui font qu'il y a des périodes chiffrables en semaines ou à l'occasion en mois qui freinent épisodiquement les projets.

6.2 Déficit de présence sur le terrain

Après ces années d'expérience, les mêmes faits ont été constatés depuis le début. Le CJ :

- ∄ Est trop peu connu des jeunes (qu'il est pourtant censé représenter)
- ∄ Est trop peu connu des responsables des établissements scolaires et des enseignants
- ∄ Ne tisse pas assez de liens avec les autorités (not. Grand Conseil, partis politiques)
- ∄ N'entretient pas suffisamment de relations avec les médias

Il est remarqué cependant une amélioration depuis la campagne des débats dans les écoles (voir chapitre 4.1.2). Mais celle-ci n'est pas jugée suffisante et c'est pour cela que le CJ continuera à donner ses priorités dans ses projets fédérateurs comme les Infos-votations, les débats dans les écoles ou le site d'informations www.hi-guide.ch. Plus on parle du Conseil et plus de jeunes pourront le connaître.

6.3 Manque de légitimité du CJ et de ses membres

Le problème de la légitimité du CJ doit être distingué de celui de la légitimité de ses membres. Le CJ manque de légitimité, car il est peu connu des jeunes (qu'il est censé représenter) ainsi que des directions des établissements scolaires. Il n'y a pas de « réflexe – CJ » dans les administrations. Trop souvent il est nécessaire de rappeler (à des personnes qui devraient déjà le savoir) ce qu'est le CJ, ses buts, son organisation. Le CJ constate également la volonté de créer des structures parallèles, voire « concurrentes » au CJ (rapport sur l'avant-projet de loi sur la jeunesse, COREB).

6.4 Ambiguïté lors des prises de positions

Pour illustrer l'ambiguïté des prises de positions, le CJ a pris l'exemple de juin 2005, où le Conseil s'était prononcé en faveur des Accords bilatéraux Schengen / Dublin. Pour cette prise de position, le CJ s'était engagé dans le comité « inter-partis » regroupant les jeunes radicaux, les jeunes démocrates-chrétiens, les jeunes verts, les jeunes socialistes et enfin la YES, section Fribourg. Cette prise de position a déclenché un vif débat : le Conseil, en temps qu'organe organisant des projets « neutres », doit-il ou non prendre position ? A plusieurs reprises dans le passé, le CJ avait pris position. Cependant, le CJ admet qu'il existe une ambiguïté entre les activités où le CJ ne prend pas position (brochures infos aux votations, débats dans les écoles) et les prises de positions en elles-mêmes. En effet, un de nos objectifs principal est d'informer les jeunes sur les sujets de votations. Ce but requiert obligatoirement une neutralité. Mais d'un autre côté, le CJ représente la jeunesse, ce qui implique que le CJ doit faire connaître son avis aux politiciens, aux adultes, pour qu'ils sachent ce que pensent les jeunes. Prise de position ou non ? La question reste ouverte.

Actuellement, le CJ décide à chaque votation par l'intermédiaire du plénum s'il prend position. Il aimerait cependant pouvoir un jour clarifier cette situation avec si besoin est, un appui extérieur (Conseil d'Etat ou Direction).

7 OBJECTIFS DU CJ

7.1 Recrutement

Le recrutement est évidemment une de nos principales préoccupations. Les problèmes relevés plus haut quant au bref passage des membres obligent évidemment le CJ à toujours être vigilant pour le renouvellement des forces de travail. Le CJ s'est fixé comme objectif de réaliser un agrandissement de la structure du CJ. Il serait souhaitable de pouvoir compter sur 12 membres actifs du CJ qui seraient entourés de membres dits « partenaires ». La stratégie de recrutement sera donc orientée par deux actions distinctes :

- € Toujours assurer le renouvellement des 12 membres actifs
- € Intensifier la recherche de membres partenaires pour des missions précises :
 - des personnes compétentes dans un domaine précis comme par exemple les technologies de l'information pour la direction de nos projets informatiques ou des talents pour l'écriture, pour réaliser des articles
 - des personnes qui ne peuvent s'investir que pour des missions très courtes

Cependant, le Conseil est actuellement en contact avec la DICS afin de mettre au point une autre stratégie de recrutement qui viserait à le décharger de cette tâche.

7.2 Nouvelles idées et renforcements des anciennes

7.2.1 Echange de connaissances avec d'autres parlements de jeunes

Le CJ sait l'existence d'autres parlements de jeunes dans d'autres cantons. Certains ont un nombre d'activités supérieur au sien, d'autres ont un budget presque dix fois supérieurs au sien, d'autres ont des projets pour les jeunes très attractifs (cartes « jeunes »), etc.

N'oublions pas tout de même que les projets réalisés par le Conseil des Jeunes du canton de Fribourg ne sont pas en reste. Le CJ a aussi beaucoup à échanger avec les parlements des autres cantons. C'est pour cela qu'une rencontre avec un parlement d'un autre canton est envisagée dans l'année à venir.

7.2.2 Les Info-votations sur Internet

L'intérêt des jeunes pour les votations et autres enjeux politiques a toujours été présent dans les discussions. Dès la création des brochures Infos-votations, le CJ a instauré ce moyen d'information « facile » pour tous les jeunes concernés. C'est dans cette optique que le CJ a rendu ces brochures encore plus efficaces en les publiant à chaque votation sur Internet. Une liste de diffusion d'e-mail va également être créée pour pouvoir informer tous les jeunes en un temps record.

7.2.3 Présentation publique du rapport d'activités

Conscient de l'importance de sa visibilité, le CJ projette de présenter dans un avenir proche ses rapports d'activité lors d'une séance publique. Tous les jeunes ainsi que les officiels seraient invités à cette séance pour pouvoir connaître la situation du Conseil. Il serait peut-être possible de faire un tournoi des grandes salles des établissements scolaires pour également contribuer à sa notoriété, et renforcer sa présence auprès de ceux-ci.

7.2.4 Débats dans les écoles

Après les grands succès rencontrés l'année passée, le CJ va évidemment continuer l'organisation des débats dans les écoles sur la plupart des votations fédérales. C'est là aussi une immense chance pour les établissements scolaires ainsi que pour le CJ de consolider cette idée commune d'améliorer l'intérêt des jeunes envers les votations.

7.2.5 Proposition de rencontre avec le Conseil d'Etat

Introduction

Le Conseil est censé représenter les jeunes auprès des autorités cantonales. Mais voilà, à l'exception de quelques brèves discussions avec le Directeur de la DIAF, les contacts entre le Conseil des Jeunes et le Conseil d'Etat sont pratiquement inexistantes. S'il est évident qu'il n'est pas possible d'organiser une rencontre entre tous les jeunes fribourgeois et le Conseil d'Etat, il est aussi vrai que pour assumer son rôle de représentation, le Conseil se devrait de connaître ces personnalités politiques auprès desquelles il doit représenter la jeunesse.

Proposition

Pour remédier à ce problème, le Conseil propose une rencontre annuelle Conseil d'Etat – Conseil des Jeunes, qui permettrait aux membres des deux conseils de pouvoir échanger idées et perspectives. Cela permettrait une meilleure communication entre le Gouvernement cantonal et les jeunes et même une éventuelle collaboration ponctuelle lorsqu'elle serait nécessaire. De plus, si une telle rencontre était médiatisée, elle permettrait de faire connaître le Conseil auprès de ceux qui n'ont pas accès à des présentations de celui-ci, par exemple parce qu'ils appartiennent déjà au monde du travail, qui est difficilement accessible pour assurer la promotion du Conseil. La médiatisation serait également bénéfique au Conseil d'Etat, car cette éventuelle rencontre montrerait à la population, tout particulièrement à la population jeune, que la politique est plus proche d'eux que la plupart semble le penser.

Organisation

Le Conseil pourrait bien évidemment s'occuper de l'organisation de cette rencontre. Il s'agirait idéalement d'une soirée séparée en deux parties : la première comprendrait une discussion entre le Conseil d'Etat et le Conseil, lors de laquelle les Conseils auraient l'occasion d'exprimer leurs attentes l'un envers l'autre. La seconde partie consisterait en un souper qui permettrait des discussions plus informelles entre personnes plutôt qu'entre membres d'un Conseil.

Conclusion

Bien qu'une rencontre telle qu'elle est présentée ci-dessus paraisse difficile à organiser, elle permettrait un rapprochement entre les élus du Canton et les représentants de la jeunesse, et un tel rapprochement ne peut être que bénéfique.

7.3 Renforcer la présence sur le terrain et le contact avec les jeunes

Les solutions suivantes sont envisagées :

- ∅ Organisation de rencontres avec des jeunes (tournées des classes)

- ∄ Distribution d'informations à la sortie des écoles
- ∄ Insertion d'articles dans les journaux des écoles et sur leurs sites Internet
- ∄ Création de liens avec les commissions d'école (not. quand des jeunes y participent) et avec les associations de parents d'élèves
- ∄ Organisation de rencontres avec les directions des établissements scolaires (auditions par la conférence des recteurs)
- ∄ Continuer nos projets qui touchent les jeunes :
 - Les brochures info-votations
 - Les débats dans les écoles
 - Le site www.hi-guide.ch

7.4 Améliorer la visibilité du CJ auprès des médias et la population

Les solutions suivantes sont envisagées :

- ∄ Création d'un poste de « responsable de la communication » au sein du CJ (ce poste avait été créé en 2001, puis supprimé, faute de candidat...)
- ∄ Instauration d'une conférence de presse annuelle du CJ (p.ex. à l'occasion de la publication du rapport d'activités)
- ∄ Réalisation d'une newsletter à destination de tous les acteurs de la politique de la jeunesse sur l'actualité du CJ
- ∄ Mise à jour et actualisation permanente du site internet (www.cjfr.ch)
- ∄ Mise en lien de ce site sur www.fr.ch

8 LE CJ : UNE CHANCE POUR TOUT LE MONDE

8.1 Ses membres

On peut dire que le CJ est une réelle chance pour ceux qui en font partie. En effet, les activités qui y sont réalisées demandent aux jeunes qui les mènent à bien des compétences qu'ils peuvent acquérir aux contacts des membres plus expérimentés s'ils ne les possèdent pas encore. Parmi ces compétences, on peut relever la capacité de travailler en groupe, la rédaction de différents textes (tels que les rubriques du site hi-guide, les brochures infos aux votations ou des lettres), le respect des délais, et bien d'autres encore. De plus, le CJ possède une organisation hiérarchisée qui ressemble à celle de toute société. Ainsi, les jeunes membres du conseil y apprennent le fonctionnement d'une telle société et apprennent à quel niveau s'adresser en cas de problèmes techniques ou relationnels.

8.2 Ses activités

Les jeunes, aujourd'hui, sont souvent déçus et découragés par leur manque de moyens d'action sur certains aspects de la société qui ne leur conviennent pas ou qu'ils aimeraient voir évoluer. Appartenir au conseil des jeunes constitue probablement le meilleur moyen d'agir le plus directement possible sur les problèmes que la jeunesse aimeraient voir résolus. Le CJ bénéficie de l'appui du gouvernement fribourgeois ainsi que de la crédibilité qui l'accompagne, d'un budget qui lui est accordé et qui lui permet de réaliser des projets intéressants et de locaux où se rassembler. En résumé, le Conseil possède tous les moyens nécessaires à la concrétisation de projets intéressants dans un contexte qui s'y prête extrêmement bien.

8.3 Ses portées

Comme cela a été souligné précédemment, le CJ a par ses connections avec les autorités fribourgeoises une certaine crédibilité. Celle-ci est une chance qui lui ouvre presque toutes les portes du canton. En effet, le CJ a les moyens d'entrer en communication avec tous les jeunes du canton. Lorsqu'il annonce vouloir organiser un débat dans une école, la direction l'accueille avec plaisir. Lorsqu'il demande de l'aide à une entreprise de grande importance, celle-ci l'écoute et est dans de nombreux cas prête à l'aider ou à collaborer. Par exemple, récemment, une collaboration s'est ouverte entre le groupe technique du CJ et le journal veveysan « Le Messager », qui a abouti à la publication dans ses colonnes de textes de l'une de ses membres. Une telle opportunité n'est probablement pas accessible à n'importe quelle association de jeunes fribourgeois.

En plus de sa crédibilité, la neutralité du CJ lui donne une force supplémentaire. Il serait par exemple impensable pour un parti politique quelconque d'être autorisé à organiser des débats dans une école. Cela n'aurait aucun sens compte tenu du but visé par l'organisation de tels débats, à savoir de permettre aux jeunes auditeurs de se construire sa propre opinion selon qu'il aura trouvé les arguments d'un tel plus convaincants que ceux d'un autre.

Ces deux facteurs donnent au CJ une portée importante au niveau du canton. Cependant, force est de constater que malheureusement, peut-être par manque d'effectifs, en particulier dans certaines catégories de la jeunesse, le CJ n'a pas toujours cette portée qui lui est pourtant accessible grâce à sa situation exceptionnelle. Ainsi on pourrait envisager une campagne d'informations au niveau cantonal, autant pour informer les jeunes de l'existence de cet organe que pour tenter de donner au CJ cette légitimité qui lui manque tant.

8.4 Ses expériences

Chaque activité mise en place par le CJ est une expérience qui s'ajoute à son histoire. Et toutes ces activités en règle générale entraînent une réaction, qu'elle soit positive ou négative. Ainsi, le Conseil constitue une sorte de thermomètre de la jeunesse actuelle. Lorsqu'il organise des débats dans les écoles et constate que ces débats sont bien accueillis par le public visé, cela donne l'indice que la jeunesse semble intéressée par ce genre de présentations. Il est évident que l'inverse est également vrai. Cependant, étant proche de cette jeunesse dont il fait partie intégrante, le CJ peut rapidement se rendre compte de ses échecs, en tirer des leçons et corriger ces erreurs pour se rapprocher encore plus des attentes de la population qu'il représente.

N'étant pas encore assez connu dans la jeunesse fribourgeoise, le CJ doit se rendre compte par lui-même de ses échecs et encore plus de ce qui manque à ses activités. Une situation idéale comprendrait des échanges constants avec l'ensemble de la jeunesse pour connaître ses attentes et ses interrogations. Il s'agirait en fait de créer chez les jeunes un « réflexe CJ » qui les amènerait à se tourner vers le conseil pour toutes questions qui pourraient être réglées par ses soins. Cette situation, bien que difficile à mettre en place, est tout à fait réaliste et fait partie des objectifs du CJ.

9 CONCLUSION

Le Conseil a eu sept ans le 3 novembre 2006. Par le biais de ce bilan, le CJ en a profité pour rendre un rapport d'activités à l'échelle de l'existence du Conseil. De par les analyses présentées dans ce document, plusieurs constatations s'imposent.

Tout d'abord, on peut constater que le CJ et ses membres ont toujours été motivés et passionnés à réaliser quelque chose avec une structure dont le statut et les moyens sont enviés dans de nombreux cantons.

En parlant des membres, le CJ a constaté qu'il lui faut un nombre de membres actifs supérieur à celui de sa création. A l'heure actuelle, le CJ aimerait étendre le nombre de personnes au sein du Conseil à une trentaine. Le nombre des membres actifs pourraient rester à 12 membres tout en y ajoutant une dizaine de membres « partenaire » et en multipliant le nombre de personnes ressources.

Le CJ est ravi de voir que le Conseil d'Etat et les responsables des Directions concernées ont pris des mesures afin d'améliorer son encadrement lorsqu'il en a eu besoin. Il ne peut que se réjouir de cette situation, en remercier les responsables et espérer qu'elle perdure.

Il faut cependant rappeler que la pérennité du CJ n'est pas pour autant assurée. Le départ massif de membres ou le départ de membres très engagés peut à chaque fois constituer un écueil. L'inclusion de une voire deux personnes nommées par le Conseil d'Etat pourraient certainement apposer une certaine « officialisation » qui tenterait à poser une certaine stabilité. Cette ou ces personnes participeraient en qualité de « consultant » tout en participant à certaines activités du CJ.

Aujourd'hui, le CJ est une organisation qui réalise plusieurs projets décrits plus haut selon une répartition de travail de groupe. Ceux-ci sont à l'heure actuelle une plus grande priorité que d'autres projets comme ceux de prises de position ou représentativité. Cette situation n'est évidemment pas celle envisagée pour le CJ. Cependant la stratégie du CJ est dirigée par l'ensemble des membres avec comme but principal : avoir des projets forts et fédérateurs comme point de ralliement du CJ.

Pour l'avenir, il faudra une fois de plus faire connaître le CJ encore davantage, investir des moyens dans la mise en place de réseaux fermes qui durent, sensibiliser encore plus les jeunes par rapport à ses actions dans le but de rendre le Conseil automatique.